

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 94 (1997)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Courrier des lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Courrier des lecteurs

## Des colonies à fort rendement

Depuis que la commission d'élevage SAR a été constituée sous l'impulsion de MM. Hans Schneider et Robert Bovet, voici plus de trente ans, des progrès sensibles ont été réalisés dans le domaine de la sélection, et spécialement dans le comportement et le rendement des colonies.

Le succès des stations de fécondation pour la carniolienne en est une preuve flagrante, quoi qu'en disent quelques petits détracteurs. Les mesurages et les contrôles montrent aussi l'amélioration obtenue morphologiquement par cette sélection.

Parmi les critères exigés, celui de la longueur de la langue est déterminant pour le rendement d'une colonie. Celle-ci permet aux abeilles de prélever le nectar des fleurs dont le pistil est profond, comme les trèfles par exemple.

Cependant, toutes ces améliorations ne suffisent pas à garantir chaque année une récolte convenable. L'été dernier, un apiculteur d'une vallée valaisanne déclarait à un journaliste, lors d'un reportage, que 1996 était une année moyenne pour les abeilles et que seuls des gens peu consciencieux amateurs de mélanges douteux affichent chaque année de belles récoltes de miel.

Cet apiculteur ignorait probablement toutes les conditions nécessaires pour une bonne récolte.

Le temps, la situation du rucher, le champ de butinage, la distance, la conduite du rucher et enfin l'état sanitaire de la colonie conditionnent un rendement acceptable. Il faut aussi constater que chaque année certaines régions sont favorisées, question de versant, d'altitude et de biotope.

Toutes ces considérations m'amènent à réagir en lisant certaines annonces dans la *Revue suisse d'Apiculture* concernant la vente des reines : « Reine à fort rendement » ou « Rendement garanti ». Comment peut-on prendre au sérieux de telles affirmations provenant d'apiculteurs dont la plupart sont inconnus dans les stations de fécondation.

De telles garanties sont pour le moins audacieuses. Même les moniteurs-éleveurs chevronnés ne se risquent pas à de tels engagements.

A chacun d'apprécier.

**Edmond Berthoud, responsable de la station de Tovassière**

## Dis, grand-papa...

### Qu'allons-nous faire au rucher ce jour ?

Aujourd'hui mon cher Ambroise, je t'expliquerai la mise en place du magasin à miel.

Tu te souviens, lors de la visite du mois passé nous avons constaté que les huit cadres de la ruche étaient occupés par des abeilles et du couvain. Entre-temps, j'ai ajouté deux autres cadres vides. Maintenant il y en a dix. Les abeilles



sont si nombreuses qu'elles débordent à l'arrière des planches bloquant les cadres. Ces planches sont appelées « partitions ». Le moment de la mise en place du magasin à miel est venu. Celui-ci, que l'on désigne communément par le nom de « hausse », comporte onze cadres, dont la hauteur n'est que la moitié de ceux placés dans le corps de la ruche que nous avons examinés la fois passée. Puisqu'elles ont besoin de place, les abeilles ne tarderont pas à occuper les cadres de ce magasin à miel. Elles déposeront dans ces derniers le précieux nectar qu'elles rapporteront de leurs nombreux vols dans les champs et les prairies en fleurs.

Jusqu'au moment de l'extraction du miel, il ne sera plus nécessaire de visiter cette ruche qui peut être qualifiée de « prête pour la récolte ».

Puisque le temps est au beau fixe, que les abeilles s'affairent dans la nature, j'aimerais encore, cher petit Ambroise, te faire la démonstration de la formation d'une nouvelle colonie d'abeilles.

Pour ce faire, dans une ruchette vide, introduisons deux cadres contenant des provisions, recouverts d'abeilles mais sans reine, sans couvain ni ponte fraîche. De tels cadres peuvent provenir de n'importe quelle ruche moyennement peuplée. Rendons-nous ensuite auprès de la ruche bleue placée à l'extrémité de la rangée. Dans cette ruche trône une reine de sélection qui donne naissance à des abeilles aptes à élever de nouvelles reines de choix. L'opération que nous allons entreprendre cette fois-ci consiste à provoquer l'élevage d'une telle nouvelle reine. Prélevons un cadre de cette ruchée de sélection. Ce cadre doit contenir du couvain operculé, des larves et des œufs fraîchement pondus. Au moyen de la brosse, nous débarrassons ce cadre de toutes les abeilles qui s'y trouvent et, sans attendre, nous le plaçons entre les deux cadres que nous avons disposés préalablement dans la ruchette d'élevage. Nous fermons cette dernière et l'éloignons du rucher à une distance de deux ou trois kilomètres. Les abeilles qui s'y trouvent ne tarderont pas à s'apercevoir qu'elles sont orphelines et, tout de suite, elles se mettront à élever une ou plusieurs reines. En l'espace de trois ou quatre semaines, dans cette ruchette d'élevage, nous pourrons admirer une jeune majesté qui déjà pond à son tour. La nouvelle colonie sera ainsi formée.

Au mois prochain, cher petit Ambroise.

**A. Fournier**

Ce papillon publicitaire est à la disposition de chacun au prix de **Fr. 20.-** le cent.

En versant ledit montant à notre CCP 10-1480-6 : Société romande d'apiculture, Lausanne, avec mention : Papillons publicitaires, le bv fait office de commande. Ces papillons sont en dépôt chez notre administrateur-caissier

**Le miel suisse est un produit unique**  
 En Suisse, les conditions climatiques ne sont pas toujours favorables aux abeilles. En moyenne, celles-ci ne parviennent donc pas à produire autant de miel que leurs coreuses habitant dans les pays exportateurs de miel plus chauds que le nôtre. Pourtant, la variété, la qualité, le goût et l'arôme du miel suisse sont exceptionnels. Malheureusement, dans notre pays, les coûts de production sont nettement plus élevés qu'ailleurs.



**La qualité: fruit d'un effort constant**  
 Pour nous, la qualité est une philosophie de travail. Quelques exemples:  
 - Nous récoltons le miel après sa maturation complète dans les alvéoles, une fois que les abeilles lui ont retiré suffisamment d'humidité. Le miel contient alors moins de 18,5 % d'eau.  
 - Nous résolvons le miel à l'aide d'outils propres et en parfait état, et ne le chauffons jamais au-dessus de 40 degrés.  
 - A la fin de l'été, nous nourissons nos abeilles d'après leurs besoins. Ainsi nous sommes sûr de ne pas retrouver dans le miel de printemps suivant du sucre affouragé l'année précédente.  
 - Nous traitons les maladies de nos abeilles selon les prescriptions vétérinaires officielles, et veillons à ce qu'aucun résidu des moyens employés à cet effet n'affecte le miel.  
 - Nous conservons notre miel à l'abri de la lumière, de l'humidité et à une température fraîche.  
 Les apiculteurs qui emploient le sceau de qualité FSSA sont tenus de respecter tous de ces critères.

**Le miel suisse un produit de qualité**  
 La nature à l'état pur, directement de l'apiculture et de l'apiculteur

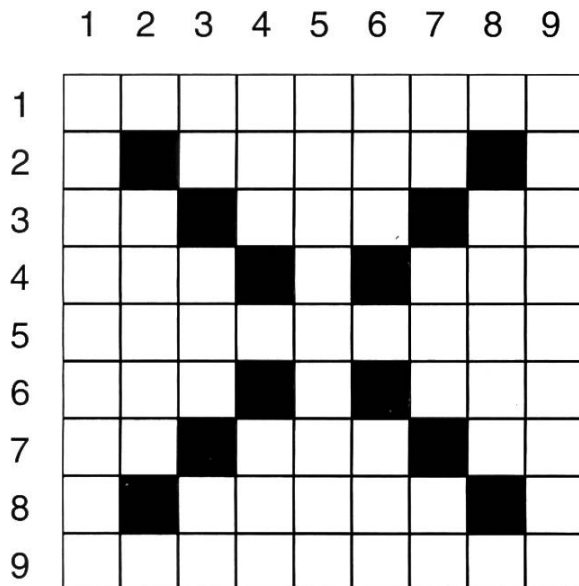


**Le miel: un produit de confiance**  
 Dans vos mains vous tenez un pot de miel muni du sceau de qualité de la Fédération Suisse des Sociétés d'Apiculture (FSSA). Peut-être avez-vous déjà décidé de l'acheter? Vous placez ainsi votre confiance dans un produit 100% naturel. Nous vous en remercions et vous souhaitons un gourmet plaisir. Mais peut-être vous interrogez-vous sur le pourquoi des variations de prix entre les différentes provenances, et sur ce qui distingue le miel suisse muni du sceau de qualité des autres miels. Ce dépliant satisfera votre curiosité.



# Mots croisés

## Mots croisés N° 26



### Verticalement

1. Petite touffe de barbe.
2. Garanties sur effets de commerce.
3. Travaux publics – Du verbe être – Espèce d'égouttoir.
4. Homme ou femme? – Poème lyrique.
5. Couler abondamment.
6. Affluent du Rhin – Préposition.
7. En les – Marque l'étonnement – Article.
8. Clairs et perçants.
9. Refera le geste du semeur.

*C. Michaud*

### Horizontalement

1. En dedans.
2. Peut être fréquent ou filiforme.
3. Symbole chimique – Fleuve d'Afrique – Le meilleur.
4. Aima trop la pomme – Gris foncé.
5. Action de râteler.
6. Inaccessible à pied – Exprime le doute.
7. Ancienne mesure romaine – Arafat pourrait en parler – Personnel.
8. Idéal.
9. Percera avec une épée.

## Solution du N° 25

